



Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

Municipalité

N° de téléphone : 021 781 17 17

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 4/2015 CONCERNANT L'EXTENSION DE L'ÉPURATION DANS LE SECTEUR PETIT JORAT AVEC DEMANDE DE CRÉDIT

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. HISTORIQUE

Notre PGEE prévoit dans son volet planification l'extension du réseau "eaux usées" dans le secteur Petit Jorat.

C'est en 2003 déjà que la Municipalité avait sollicité le bureau Doutaz et Gerster de Grandvaux pour présenter un projet d'extension d'épuration des eaux aux lieux-dits Planches à Michoud, Petit Jorat et Mau Paccot afin de finaliser l'évacuation de l'épuration de ce secteur et de rattaché celui-ci à la STEP du Pigeon, via la station de pompage de Grange-Neuve.

Cependant en 2009 la Commune de Châtillens projette une extension de son réseau EU dans le secteur dit "des Moillettes". Après étude et discussion, la Municipalité a décidé de s'associer à ces travaux et le Conseil communal a approuvé le préavis 6/2010 relatif à cet objet en date du 24 juin 2010 (épuration Mau Paccot).

En 2011, la Municipalité a prévu dans son plan d'investissement ces travaux dans leur version modifiée en raison de la collaboration préalable avec la Commune de Châtillens.

2. PREAMBULE

Le mandat de direction du projet a été confié au bureau *rlj ingénieurs conseils SA de Penthalaz*. Ce bureau a déjà réalisé différents travaux d'assainissement sur notre territoire.

3. PROJET

L'assainissement du secteur Petit Jorat permettra la mise en séparatif par gravité de 5 propriétés.

Les travaux de génie civil feront l'objet d'une mise en soumission auprès de plusieurs entreprises, ceci après acceptation du projet par le Conseil communal et la mise à l'enquête publique. Les travaux sont prévus en septembre-octobre 2015.

Les raccordements privés sont à la charge des propriétaires et ne font pas partie du devis général.

Descriptif des travaux :

Canalisations :

- Collecteur eaux usées PVC DN 200 SDR 34 SN8
- Longueur collecteur gravitaire 943.65 m
- Pose de tubes pour la Romande Energie et Swisscom (la fourniture et la pose des tubes sont prises en charge par ces services).

Travaux :

- La fouille pour la pose du collecteur d'eaux usées (EU) sera exécutée en plein champ pour tout le projet, sauf sur environ 37 m devant la maison de la parcelle 1040. Le collecteur sera enrobé de sable pour assurer un compactage parfait autour de celui-ci, ce qui permettra d'éviter un risque d'ovalisation. Sous la chaussée, il sera enrobé de béton.

4. COÛTS

Devis général

Génie civil	fr.	240'000.--
Indemnités pertes de cultures et servitudes	fr.	8'000.--
Honoraires ingénieur et géomètre	fr.	32'000.--
Divers et imprévus	fr.	25'000.--
TVA arrondi	fr.	25'000.--
Total TTC	fr.	330'000.--

Le coût total dépasse de fr. 80'000.-- le montant prévu pour ces travaux lors de la fixation du plafond d'endettement (préavis 12/2011). Cependant ce devis général est calculé selon les coûts du marché et est conforme aux chiffres qui nous sont parvenus lors de la mise en soumission des travaux d'extension Mollie-Margot - La Plumette que nous venons de terminer.

5. FINANCEMENT

La Municipalité propose le financement suivant:

Coût total des travaux :	fr.	330'000.--
Taxes d'introduction des bâtiments concernés :	fr.	30'000.--
Solde à charge du compte épuration :	fr.	300'000.--

Ce montant sera financé par un emprunt de fr. 200'000.-- au maximum auprès d'établissements bancaires et amorti sur 10 ans. Le solde de fr. 130'000.-- sera couvert par la liquidité courante et les taxes d'introduction et amorti par la provision "Epuration".

6. EVOLUTION DU PLAFOND D'ENDETTEMENT

N° préavis	Date	Objets	Emprunts			Plafond d'emprunts 2012/2016
			Contractés	Accordés	Prévus	
12/2011	16.12.2011					fr. 12'500'000.00
				Accordés		
01/2014	01.05.2014	Amélioration déchetterie		fr. 120'000.00		
07/2014	06.11.2014	Aménagement extérieur du groupe scolaire		fr. 420'000.00		
08/2014	06.11.2014	Amélioration des captages des sources		fr. 1'975'000.00		
			Contractés	Accordés	Prévus	Solde à disposition
	01.01.2015	Total des emprunts	fr. 8'228'660.00	fr. 2'515'000.00		fr. 1'756'340.00
	31.03.2015	Amortissements 2015 (1er trimestre)	fr. -22'500.00			fr. 1'778'840.00
01/2015	23.04.2015	Aménagement d'un trottoir, d'un arrêt de bus scolaires et d'un chemin piétonnier le long de la RC 639 (Mollie-Margot - giratoire des deux Ponts)		fr. 100'000.00		fr. 1'678'840.00
04/2015	18.06.2015	Extension de l'épuration dans le secteur Petit Jorat			fr. 200'000.00	fr. 1'478'840.00
	30.06.2015	Amortissements 2015 (2ème trimestre)	fr. -113'500.00			fr. 1'592'340.00

7. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAU)

Vu le préavis municipal n° 4/2015,
 Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
 Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'extension de l'épuration communale dans le secteur Petit Jorat.
- De lui accorder pour ce faire un crédit de fr. 330'000.-- financé par un emprunt de fr. 200'000.--, le solde de fr. 130'000.-- étant financé par la liquidité courante et les taxes d'introduction et amorti par la provision "Epuration".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

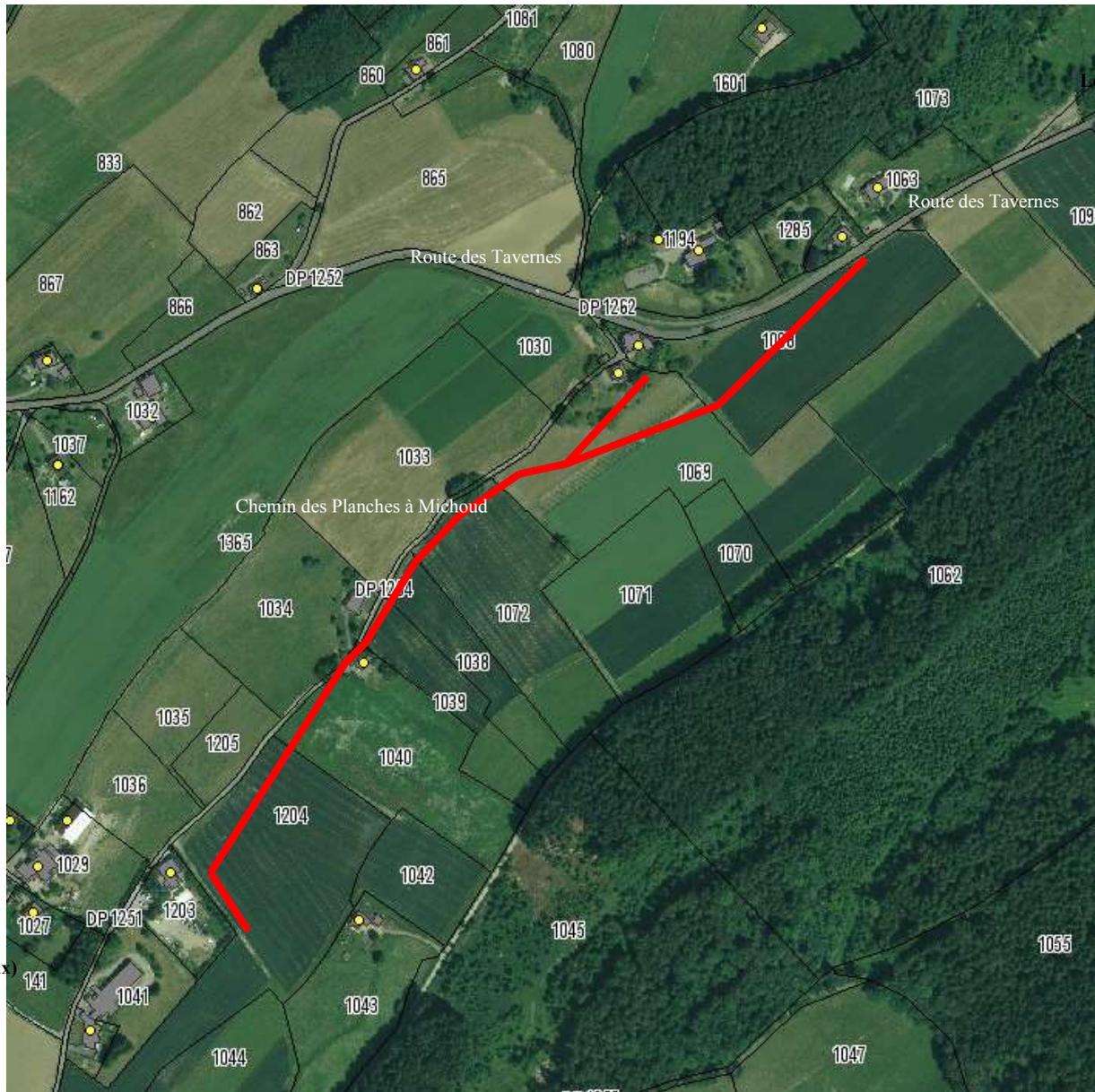
Le Secrétaire :

D. Flotron

P.-A. Borloz

Adopté en séance de Municipalité du 13 avril 2015.
 Municipal responsable : M. Jean-Pierre Bovet, municipal.
 Annexe : 1 plan

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX) Epurateur Secteur Petit Jorat



— Tracé du collecteur communal EU projeté